



*Ordre professionnel
des inhalothérapeutes
du Québec*

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Enquête sur le fonctionnement des salles d'opération au Québec :

**Les inhalothérapeutes veulent faire
partie du comité terrain**

Montréal, 22 novembre 2007 – L'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) revendique de faire partie du comité terrain qui sera chargé d'enquêter sur le fonctionnement des salles d'opération des hôpitaux du Québec. Au même titre que les infirmières assistent les chirurgiens, les inhalothérapeutes assistent les anesthésiologistes dans la quasi-totalité des blocs opératoires du réseau public et privé de la santé. L'OPIQ voit donc mal comment les inhalothérapeutes pourraient être absents de ce comité.

Un article publié ce matin dans La Presse, sous la signature du journaliste André Noël, rapporte que « les anesthésistes ont convaincu le ministère de la Santé d'enquêter avec eux, ainsi qu'avec les chirurgiens et les infirmières, sur le fonctionnement des salles d'opération, afin de diminuer les temps d'attente ». L'article indique également que « le comité d'enquête, appelé "comité terrain", sera formé d'un anesthésiste, d'un chirurgien, d'une infirmière, d'un représentant de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et d'un autre du ministère de la Santé ». L'OPIQ constate que les inhalothérapeutes sont en train d'être exclus de ce comité et ne s'explique pas cette absence.

« En milieu hospitalier, l'assistance anesthésique est effectuée par des inhalothérapeutes. Ces professionnels pratiquent d'ailleurs en assistance anesthésique depuis plus de 30 ans au Québec et contribuent à l'amélioration des soins de santé et à l'environnement sécuritaire des patients sous anesthésie. Comment peut-on penser nous exclure d'un comité spécialement formé pour étudier le fonctionnement des blocs opératoires? », a déclaré la présidente de l'OPIQ, Mme Céline Beaulieu.

« Que nous soyons consultés à un moment ou un autre des travaux du comité n'est pas une option non plus. Les inhalothérapeutes doivent prendre part à ce comité du début à la fin du processus », a conclu Mme Beaulieu.

L'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec regroupe quelque 3300 membres oeuvrant principalement en milieu hospitalier dans les domaines des soins cardiorespiratoires, des soins critiques, de l'assistance anesthésique, de l'assistance en analgésie-sédation, et des épreuves diagnostiques. On les retrouve également dans les soins à domicile.

-30-

Renseignements : Josée Prud'Homme, directrice et secrétaire générale
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ)
(514) 931-2900 poste 21 ou cell : (514) 891-7083